

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 août 2017

CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE (LOI ORGANIQUE) - (N° 124)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
Mme Braun-Pivet

ARTICLE 9 TER

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 25.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'article 2 *quater* du projet de loi ordinaire.